

<p>Association romande contre la drogue case postale 435, 1001 Lausanne info@arcd.ch, CCP 10-765215-0</p>	<p>Les méfaits du cannabis sur la santé</p> <p>Une prise de position de l'ARCD</p>
--	---

Analyse/Diagnostic/Constat

Le cannabis est un stupéfiant, il induit une dépendance.

Méfaits sur :

- **le cerveau** : l'ivresse induite modifie les perceptions. Il n'y a plus de différence entre l'essentiel et le secondaire, La capacité d'apprendre est réduite. La concentration et l'attention sont diminuées encore bien après l'effet euphorisant. C'est particulièrement dommageable chez les jeunes qui ne sont plus en état de suivre à l'école, deviennent négligents et indifférents au travail scolaire avec une chute brutale des résultats. L'abandon des études ou de l'apprentissage avant terme n'est pas rare.
L'état dépressif, l'angoisse, la schizophrénie s'installent perturbant les relations familiales ou avec l'entourage. La tendance au suicide est fréquente chez les consommateurs réguliers. Le psychisme des jeunes est gravement perturbé et les séquelles peuvent durer une vie entière.
La coordination des mouvements est également diminuée d'où une recrudescence d'accidents de la circulation, de sport ou professionnels.
- **les poumons** : la fumée du cannabis inhalée profondément contient nettement plus de substances cancérogènes que celle du tabac. Les cancers de la bouche et de la gorge surviennent bien plus rapidement qu'avec le tabac soit déjà vers 20 ou 30 ans.
- **le système immunitaire** qui assure la défense de l'organisme contre les maladies est affaibli.
- **le système hormonal** est perturbé. Cycle modifié chez la femme, diminution de la production de testostérone chez l'homme : spermatozoïdes moins nombreux et défectueux, ce qui peut entraîner la malformation d'un éventuel fœtus.
Le THC (substance active du cannabis) passe dans le lait maternel et contamine le nourrisson mettant sa santé en danger.

En résumé, l'usage du cannabis en particulier chez les adolescents est particulièrement nocif au moment où le cerveau est en pleine transformation où la personnalité se construit et où l'acquisition des connaissances scolaires et professionnelles prépare à la vie d'adulte.

Position de l'ARCD

Le cannabis est un stupéfiant. C'est une drogue qui entraîne la dépendance. La concentration en THC voisine de 30 à 40% en fait un produit qui n'a plus rien à voir avec la plante de 1968. Il est hors de question d'envisager de dépénaliser cette substance sous prétexte de drogue douce pas plus mauvaise que le tabac ou l'alcool.

Solutions proposées

Encourager toute mesure visant à l'abstinence reste la priorité de l'ARCD comme préconisé lors de la campagne précédant la votation sur la libéralisation du cannabis. Le peuple a refusé l'initiative avec bon sens. Cette position est à affermir.